

عريضة ATRARU P E T I T I O N

Tamaziyt d tutlayt taweryant (tunṣibt) di tmendawt n Dzayer.

اللغة الأمازيغية رسمية في دستور الجزائري

Tamazight langue officielle dans la constitution algérienne

Dans l'histoire des luttes pour la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, la guerre de libération nationale a constitué une période clé. Elle a donné naissance aux droits des Algériens à la liberté individuelle et collective allant dans le sens des textes internationaux ratifiés par l'Algérie.

La quasi-totalité des courants politiques du pays ont pris acte de cette nécessité de libérer le peuple algérien de toutes les oppressions et ont posé le concept de citoyenneté au cœur du projet politique indépendantiste, projet qui implique l'égalité des Algériens quels que soient leur sexe, leur origine, leur langue, leur religion, etc.

Ce droit du peuple algérien fondé sur un projet de société juste et non sur une idéologie de domination de quelque nature qu'elle soit a déteint sur l'ensemble des pays sous domination coloniale.

Plus de 50 ans après l'indépendance, force est de constater que des droits élémentaires n'ont pu être obtenus qu'au prix de nouveaux sacrifices dont l'Algérie aurait pu faire l'économie, elle qui a subi des atrocités innommables pour accéder à sa souveraineté.

Force est de constater également qu'un des droits fondamentaux et inaliénables reste encore à conquérir, celui de la langue ancestrale, Tamazight, à être officialisée dans la constitution.

Certes des acquis, comme Tamazight langue nationale, ont été obtenus suite aux luttes qui ont encore valu de grands sacrifices aux générations post-indépendantes. Mais ces acquis ne sont pas à la hauteur de nos espoirs et ne doivent, en aucun cas, être l'arbre qui cache la forêt.

Trop de larmes et de sang ont été versés dans notre pays, il est temps que l'officialisation de Tamazight soit intégrée dans la constitution, texte qui protège nos droits fondamentaux. La coexistence de deux ou de plusieurs langues officielles est un fait dans de nombreux pays, elle permettra à l'Algérie de se réconcilier avec elle-même et d'asseoir la démocratie.

Nous, soussignés, sommes déterminés à conquérir ce droit et appelons, de façon pressante, le chef de l'Etat, l'ensemble des parlementaires, des sénateurs et de la classe politique à œuvrer avec force pour que Tamazight soit inscrite, sans ambiguïtés, langue officielle dans la constitution et qu'elle acquiert tous les droits liés à ce statut.

Pour une Algérie démocratique et plurielle

Contact : tamazightofficielle@yahoo.fr

Ssekbeeb atraru-ya, tazneḍ-t yer tansa-ya:

Contact (signer la pétition) : tamazightofficielle@yahoo.fr

Ney yer : tigawtdwawal@gmail.com

awetniri.awlawal@gmail.com

Amedya/ Exemple/مثال :

ISEM-NOM	AZARISEM-PRENOM	TAWURI-FONCTION	ADEG- LIEU
MASSA BENEUF Madame BENAOUF	DRIFA DRIFA	LALL N WEXXAM FEMME AU FOYER	WEHRAN ORAN
BENEUF BENAOUF	GAMAL DJAMEL	AMESKAR AUTEUR	WEHRAN ORAN
BESSAY BESSAY	HEWWARI HAOUARI	AMESDAWAN UNIVERSITAIRE	WEHRAN ORAN
HAMAN HAMANE	EEBDELLA ABDELLAH	AMESKAR AUTEUR	WEHRAN ORAN
ZAMUC ZAMOUCHE	SAEID SAID	ASELWAY N TIDDUKLA NUMIDYA PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NUMIDYA	WEHRAN ORAN